

EXAMEN DE LA POLITIQUE NATIONALE DU TOURISME DE LA COREE - CONCLUSIONS

De même que le Japon, la Corée a tiré profit du développement économique rapide qu'ont connu les pays d'Asie. La part des industries touristique et culturelle dans l'économie augmente, ce qui a sur la croissance et l'emploi d'excellentes retombées. En 1998, l'industrie touristique représentait environ 4.7 % du PIB. Les recettes provenant du tourisme intérieur s'élevaient au total à USD29.3 milliards. Celles provenant des voyageurs étrangers se montaient en 2001 à USD6.3 milliards contre des dépenses en voyages vers l'étranger de USD6.9 milliards. En 2001, le nombre de personnes qui ont visité la Corée en touristes a été de 5.1 millions (soit un recul de 3.3 % par rapport à l'année précédente) pour un nombre de sorties de Coréens du pays de 6.1 millions de personnes, en augmentation de 10.5 %.

Le Comité du tourisme de l'OCDE a procédé à un examen de la politique, des programmes et des moyens du tourisme en Corée le 11 juillet 2002 sous la présidence de M. Peter Keller, son président.

S'agissant des orientations nouvelles de la politique touristique et des réformes mises en œuvre ces dernières années en Corée, le Comité du tourisme a noté ce qui suit :

- **Renforcement de l'administration nationale du tourisme en Corée** avec la création du Ministère de la culture et du tourisme et une amélioration de la structure organisationnelle. Au vu de l'importance du secteur du tourisme pour l'économie nationale, de grands efforts ont été déployés pour créer un projet à long terme *Vision 21 du Tourisme* (1999-2003) et formuler des objectifs précis et quantifiés dans le cadre du *Deuxième plan de développement du tourisme* (2001-2011).
- **Des efforts ont été déployés pour intégrer et relier** les mesures prises en faveur du tourisme et les politiques connexes, par exemple par la mise en place d'un forum d'orientation permanent sous l'égide du Premier Ministre chargé de suivre les progrès de la politique touristique. En particulier *la cellule élargie de promotion du tourisme* devrait utilement contribuer à faire participer le secteur privé au développement du tourisme.
- **Le lancement d'un nouveau plan de développement du tourisme** (2002-2011) pour les dix années à venir, privilégiant la durabilité, la compétitivité, et le recours à des outils exploitant les technologies de l'information. Il est pris acte avec satisfaction de l'orientation vers une industrie du tourisme « intelligente ». Le plan garantit en outre l'harmonisation de la politique touristique avec la politique économique et la politique de l'environnement.
- **La poursuite des actions destinées à faciliter l'entrée des voyageurs en Corée et les sorties du pays.** Des initiatives comme la signature d'accords d'exemption de visa avec 60 pays et la simplification des formalités d'immigration favorisent le développement du tourisme international.
- D'importants efforts pour **créer l'infrastructure touristique nécessaire et développer les services aux visiteurs.** La constitution d'un fonds de promotion et de développement du tourisme qui vise à encourager l'investissement privé dans le tourisme s'inscrit dans cette perspective. Ce fonds (doté de USD421 millions) bénéficie du soutien des secteurs tant public

que privé et implique aussi les autorités locales. Il tend à inciter le secteur privé à développer les ressources touristiques (attractions touristiques, complexes touristiques et zone touristique spéciale) pour absorber une demande touristique en expansion.

- **D'importants efforts de recherche-développement**, qui reposent notamment sur l'Institut coréen de recherches touristiques et la création du compte satellite coréen du tourisme en 2000 ainsi que d'autres actions parallèles comme l'étude de l'ampleur et de la structure des dépenses touristiques.

Le Comité du tourisme a cependant noté qu'un certain nombre de problèmes perduraient et que les réformes devaient être poursuivies, voire parfois amplifiées. Le Comité du tourisme invite la Corée à :

- Poursuivre ses efforts en vue d'améliorer la structure et la qualité des services et produits touristiques et de les adapter au nouvel environnement marqué par la concurrence.
- **Se pencher tout particulièrement sur les conditions du marché du travail** du secteur du tourisme et prendre des mesures pour remédier à la pénurie de ressources humaines dans ce secteur, en tenant compte de ses besoins.
- **Réexaminer les mécanismes d'aide financière à l'industrie du tourisme** et en particulier les critères d'octroi des subventions. Il conviendrait dans le cadre de cet examen de préciser les résultats du programme au regard des objectifs énoncés dans le deuxième plan de développement et de faire apparaître les dysfonctionnements du marché.